



« La formation tout au long de la vie : promesse ou réalité? »

Débat en ligne
Jeudi 19 février
9h- 10h

Animé par Fabien Claire



Avec les interventions de :

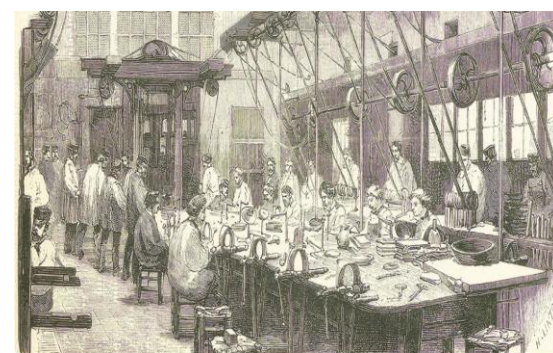
- **Nathalie Lavielle-Gutnik**, maîtresse de conférences à l'Université de Lorraine.
- **Damien Brochier**, chargé de mission Partenariats Formation Professionnelle au Cereq, centre d'études et de recherche sur les qualifications



**La promesse de FTLV
ou
la croisée de 6 promesses**



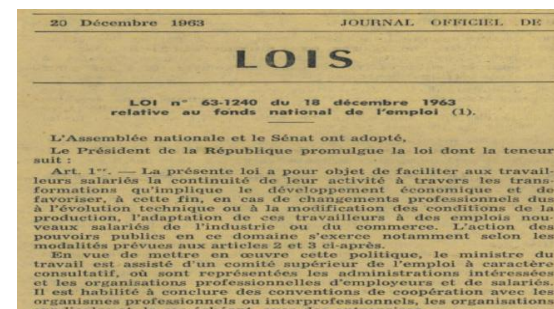
Dès 1791 : **Promesse de Citoyenneté**
par accès à l'éducation à tous les âges
Mouvement des Lumières



A partir du XIX^{s.} : **Promesse d'émancipation**
sociale, professionnelle et citoyenne portée
par les
Mouvements d'Education Ouvrière



A partir du XIX^o et XX^o. : **Promesse d'épanouissement et d'émancipation** sociale, professionnelle et citoyenne
par l'accès à la culture et à la formation portée par le **Mouvement d'Education Populaire**



Dès XX^o. : **Promesse de perfectionnement professionnel et de promotion** sociale et professionnelle par la
formation portée par le **Mouvement d'Education Permanente**



XXI^o : **Promesse de d'amélioration** des
connaissances, les qualifications et les
compétences, dans une perspective
personnelle, civique, sociale et/ou liée
à l'emploi portée par
l'Union Européenne

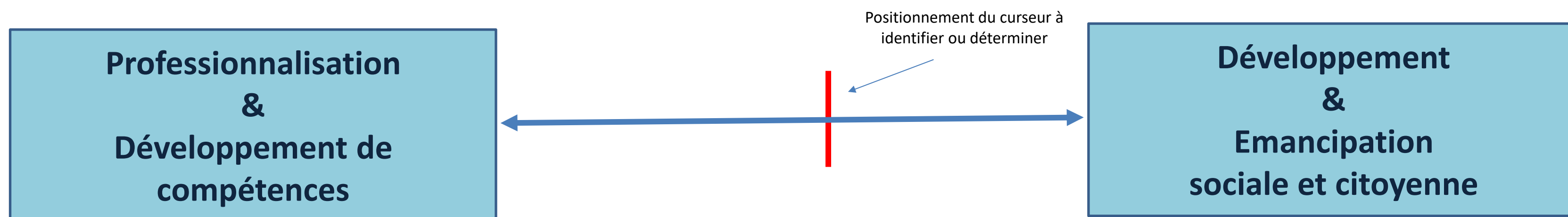


XXI^o : **Promesse d'emplois plus nombreux et**
de meilleure qualité en combinant
flexibilité et sécurité (**Fléxisécurité**) portée
par **l'Union Européenne**

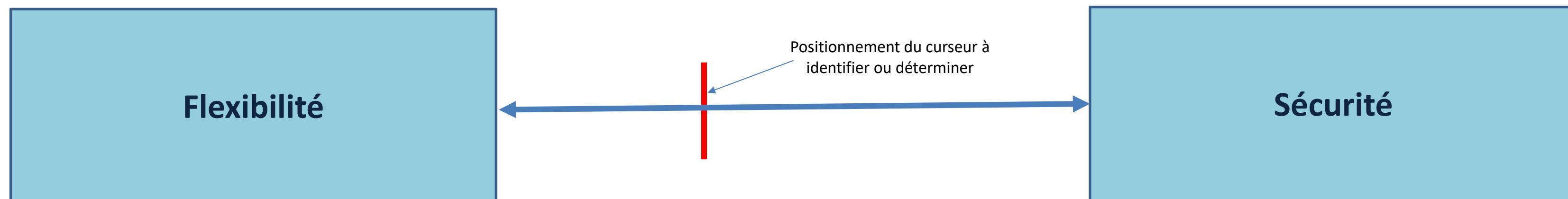


Une promesse qui génère (ou réactualise) 2 axes de tensions pour les OF et professionnels de la formation et de l'insertion

Axe de tension 1 - Finalités de la formation



Axe de tension 2 - Finalités de flexicurité / Sécurisation des parcours





Bibliographie :

Lavielle-Gutnik, N. (à paraître, avril 2026). « Individualisation & dispositifs d’insertion : entre approche globale des besoins individuels et injonction à la responsabilisation individuelle ». Dans Cédric Frétigné et Philippe Semenowicz, *Grand manuel de l’insertion. Politiques, dispositifs et acteurs*, Paris, Dunod.

Lavielle-Gutnik, N., Verquin-Savariau, B. (2022). Métiers de la formation : Quelle professionnalisation ? *Education Permanente*, n°231.

Lavielle-Gutnik, N., Loquais, M. (2015). Promouvoir des modèles pédagogiques à visée citoyenne. Le cas des écoles de la deuxième chance. *Education Permanente*, Hors-série AFPA 2015, 129-136.



La FTLV
au défi de la législation :
Quelle traduction des promesses
dans la réalité depuis 55 ans ?



Une évolution de la législation sur la FTLV marquée par

Un système construit autour du rôle central de l'entreprise...

**... progressivement remis en cause par une autonomisation des individus dans
la gestion de leurs droits à la formation, au conseil
et à l'accompagnement de leurs mobilités**




1971-1998

- Maîtrise centrale de la FTLV par les employeurs (via les plans de formation), avec de très fortes inégalités d'accès des individus à la formation.
- Le Droit Individuel à la Formation prend forme mais reste très marginal

1999- 2018

- Perspective énoncée de développement d'un droit individuel, transférable et garanti collectivement ([Livre Blanc, 1999](#))
- Mise en œuvre de différents dispositifs centrés sur les individus : DIF puis CPF, VAE, CEP, etc... Mais les entreprises contrôlent l'essentiel de la FTLV

Depuis 2018

- Une refonte générale du système qui crée un accès autonome des individus à la formation à travers le CPF désormais monétisé, et une nouvelle structuration du CEP.
 - Les entreprises ne sont plus "au centre" du système, même si elles continuent à avoir un rôle important.
- 



Bibliographie :

BROCHIER, Damien, « Les évolutions de la formation dans les entreprises : les prémices d'une appropriation de la loi de 2018 », *Revue Droit Social*, Dossier Formation professionnelle, n°4, page 347-352, Avril 2025.

Collectif, Chapitre 2 in *Le temps des mobilités et des reconversions professionnelles, Ce que nous enseignent les travaux du Céreq*, sous la direction de Florence LEFRESNE et Eric VERDIER, Céreq Essentiels 5, 2024

**Merci pour
votre
participation !**

